

23ème conférence de l'OIDP

Menaces populistes : renforcer la résilience démocratique avec des communautés participatives

Déclaration de Valongo: Les processus participatifs construisent de véritables écosystèmes de résilience démocratique. Ils constituent donc des barrières efficaces contre les populismes exclusifs et opportunistes.

Lors de la 23e conférence de l'Observatoire international de la démocratie participative (OIDP), qui s'est tenue à Valongo, au Portugal, du 17 au 19 octobre 2024, il a été conclu que les règles, les méthodes et la dynamique démocratique des processus participatifs - *dans lesquels les responsables politiques élus articulent de manière transparente leurs décisions avec les choix des citoyens impliqués* - permettent de créer des communautés plus développées et plus durables, mieux informées et plus inclusives.

Lors d'une large discussion impliquant des élus locaux et régionaux, des mouvements civiques, des organisations internationales, des universitaires et des activistes, il est apparu clairement que les processus de participation démocratique construisent de véritables écosystèmes de résilience démocratique. Ils constituent donc des barrières efficaces contre les populismes exclusifs et opportunistes.

La dynamique même des processus participatifs fait dialoguer deux légitimités démocratiques - le vote et la participation citoyenne - et donne naturellement naissance à des stratégies de changement politiquement informées et adaptées aux besoins et aux ressources disponibles dans chaque ville ou région. Les processus participatifs tendent à synthétiser les différentes sensibilités du tissu social à travers l'interclassisme et le croisement des générations et des cultures, en favorisant la communication entre elles et la liberté d'expression.

Les pratiques participatives sont donc de plus en plus au cœur des démocraties du XXIe siècle. Elles favorisent l'équilibre, la tolérance, la durabilité et la modération, ainsi que le consensus et l'engagement civique. Elles sont des instruments indispensables pour garantir l'efficacité et l'applicabilité des droits sociaux, politiques, économiques et culturels. Enfin, les pratiques participatives sont également une occasion de mettre en œuvre les transformations nécessaires à la réalisation des agendas mondiaux, tels que les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Les processus participatifs constituent donc le meilleur moyen de mettre en œuvre des réformes qui améliorent les communautés et les institutions de manière transversale, inclusive et durable.

DÉFIS POUR L'AVENIR

Les sessions et les débats de la 23e conférence de l'OIDP ont été organisés autour de six thèmes :

- **Intelligence artificielle et désinformation**
- **Technologies civiques**
- **Transition écologique et environnement**
- **Inclusion et diversité**
- **Participation, transparence et gouvernance ouverte**
- **Populismes**

Le défi de la démocratie participative face à l'intelligence artificielle et à la désinformation

La technologie et, en particulier, l'intelligence artificielle (IA) sont des instruments dotés d'un potentiel énorme, mais controversé, pour démocratiser l'accès à un plus grand nombre d'éléments de la réalité et à la manière complexe dont ils s'articulent les uns avec les autres. L'IA peut améliorer l'accès à l'information et la compréhension éclairée des affaires publiques par les citoyens, mais elle peut aussi être utilisée pour dissimuler complètement des informations importantes.

En collectant des informations fiables et en les articulant de manière sophistiquée et innovante, l'intelligence artificielle peut contribuer de manière décisive à l'innovation des politiques publiques, à la rationalisation de la distribution des ressources, au contrôle des élus et des candidats, mais aussi à l'évaluation des impacts réels des décisions politiques à l'aide de données objectives. Bien appliquée, l'IA peut accroître la rationalité des options, valorisant ainsi la convergence entre différents points de vue, favorisant la pondération et modérant les extrêmes - un exercice qui peut s'avérer très innovant.

Étant donné qu'une « bonne application » dépendra toujours de la manière dont l'accès à l'IA est rendu disponible et géré, et non d'une « impartialité » aseptisée, le suivi et le contrôle de la manière dont les gouvernements le font seront l'une des missions les plus importantes des institutions sociales indépendantes et, plus précisément, des mécanismes de démocratie participative.

Le rôle inquiétant des réseaux sociaux dans la diffusion des « fake news » et de la désinformation révèle toutefois l'énorme potentiel malveillant de la technologie à travers la manipulation de l'information, des images et du comportement humain grâce à l'utilisation de l'IA. La société dans son ensemble - et en particulier les collectivités locales et régionales - doit se préparer à faire face aux risques posés par l'IA : risques pour la sécurité, risques pour les élections, risques pour le fonctionnement des démocraties et, en général, pour une compréhension et une évaluation propres et objectives de la réalité.

L'IA peut également devenir un défi perturbateur pour la démocratie participative en suggérant des mesures aux gouvernements locaux sur la base de critères aveugles d'efficacité ou de rationalité économique, conduisant à des solutions injustes et imposant

des obligations qui vident de leur substance les institutions de consultation et de participation démocratique.

Il est donc impératif que l'utilisation de l'IA prenne en compte les droits de l'homme ratifiés par les Etats, en particulier dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) et ne perde pas de vue l'Objectif 11 de développement durable des Nations Unies - « Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables » - en préservant la démocratie participative de l'irresponsabilité éthique de l'IA et en sauvegardant les politiques sociales redistributives, les budgets participatifs et le droit au logement et à la ville.

Pour ces raisons, la démocratie participative doit s'efforcer de gérer le développement technologique de l'IA avec une plus grande prudence en termes de responsabilité, de gestion des risques, de contrôle public et de transparence, notamment en ce qui concerne l'accès obligatoire aux algorithmes des plateformes d'IA utilisées dans les processus de participation publique, ainsi que les politiques d'autonomisation des citoyens, en renforçant l'éducation et l'information qui promeuvent des électeurs exigeants, conscients, autonomes et dotés de la capacité critique d'analyser la réalité et de distinguer l'information fiable de la désinformation. Ce n'est qu'avec des stratégies solides de renforcement de la citoyenneté et de la régulation que les États pourront maintenir l'IA comme un outil au service de la résilience démocratique des communautés, en préservant son énorme potentiel d'innovation compatible avec la démocratie participative.

Technologies civiques

La dématérialisation des moyens de consultation et de participation populaire, y compris le vote électronique, sont des processus que les gouvernements locaux et régionaux devraient prendre comme options politiques, en mettant à disposition des ressources et en promouvant des débats publics sur le sujet afin d'attirer plus de citoyens vers la participation démocratique.

Le passage à un support numérique, tant pour les registres (comme les listes électorales) que pour le suivi des assemblées consultatives ou délibératives, peut être un outil précieux pour assurer une plus grande participation des citoyens aux choix qui les concernent. Ce potentiel est particulièrement pertinent pour les jeunes générations, qui sont des natifs du numérique, ou pour les communautés vivant dans des zones plus éloignées des organismes publics ou des assemblées.

Pour que les technologies soient mises au service de la participation citoyenne, des investissements importants sont nécessaires dans le développement de solutions et l'acquisition d'équipements informatiques et d'infrastructures technologiques, ainsi que dans l'embauche et la formation de techniciens compétents. Il faut des réseaux avec des nœuds centraux sur des serveurs sécurisés et des connexions fiables qui permettent l'échange de données dans les deux sens sans encombrement. Il est essentiel que les développements technologiques puissent être soutenus par des communautés de développeurs engagés dans la responsabilisation démocratique et que les réseaux d'autorités locales et régionales puissent s'unir pour faciliter ce développement partagé, en augmentant les résultats et en réduisant les inefficacités.

Si les banques, les hôpitaux, les tribunaux, les plateformes de diffusion vidéo, les réseaux d'équipements industriels et les transports sont autant d'exemples de numérisation sécurisée et hautement opérationnelle dans le monde, la vérité est que les processus électoraux ou les auditions publiques sont tout aussi délicats pour le fonctionnement de la démocratie et donc extrêmement sensibles : les défaillances dans ces domaines auront toujours des répercussions politiques, juridiques et médiatiques majeures. Il est donc essentiel de donner aux autorités locales et régionales les moyens d'offrir un accès populaire gratuit aux avantages de ces technologies, tout en assurant leur sécurité.

La 23e conférence de l'OIDP appelle tous les gouvernements démocratiques locaux et régionaux à investir de manière conséquente dans les années à venir dans des outils technologiques accessibles et dans la cybersécurité, en garantissant un accès universel aux systèmes et des moyens adéquats pour prévenir et détecter les erreurs, les défaillances des logiciels et de la couverture réseau - ou même les « bugs ». Il est essentiel de mettre au point des technologies civiques conviviales et intuitives, ainsi que résistantes au piratage, aux violations de données et aux autres cybermenaces.

Transition écologique et environnement

Trois conclusions ont été tirées d'une conférence qui a rassemblé des représentants de 43 pays différents, dont 16 d'Europe, 15 d'Afrique, 7 d'Amérique et 5 d'Asie :

- Une transition écologique juste ne se fera qu'avec l'implication et la participation des populations dans toutes les décisions, seul moyen d'éviter les réactions populistes opposées aux politiques de lutte contre le changement climatique. Il faut combattre le négationnisme qui tente d'affaiblir l'agenda du Green Deal, en engageant les gouvernements locaux et l'opinion publique à progresser sur cette question.
- Les pays dont le développement a le plus grand impact sur l'environnement, à savoir l'Europe, les États-Unis et le Japon, doivent intensifier leurs politiques de contrôle des émissions polluantes afin de remplir les objectifs de l'Accord de Paris ;
- Les pays à développement rapide, comme la Chine et l'Inde, doivent cesser d'augmenter leurs émissions.

Le taux « par habitant » plus élevé enregistré par les pays occidentaux ne peut dévaluer un fait : une partie de la planète réduit ses émissions, une autre les augmente. Ce déséquilibre doit être stoppé.

Il y a deux façons d'y parvenir. La première est la réduction généralisée de la consommation et la promotion de modes de vie plus sains et plus durables dans tous les territoires, seul moyen d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

La seconde voie, qui est celle qui rend le plus justice à l'histoire, doit être constituée de politiques de soutien des pays les plus riches aux pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, afin que ces États et leurs communautés accélèrent leur transition énergétique et commencent à réduire leur empreinte environnementale le plus tôt possible.

Dans ce processus, il est fondamental d'introduire des mécanismes participatifs visant à trouver des solutions vertes. Les budgets verts participatifs et les assemblées citoyennes sur le climat, ainsi que d'autres formes innovantes de consultation populaire visant à trouver des solutions pour atténuer le changement climatique, sont des contributions essentielles pour atteindre les objectifs souhaités en temps voulu. Au niveau local, la démocratie participative offre des espaces fondamentaux pour éduquer l'ensemble de la population et ses dirigeants aux enjeux de la transition écologique, en comprenant les interactions complexes entre les comportements, les habitudes et les politiques publiques. La démocratie participative peut également contribuer à renforcer le soutien du public à des mesures importantes, telles que celles du Green Deal européen, qui doivent être mises en œuvre par les gouvernements locaux afin de rétablir l'harmonie dans la coexistence entre les êtres humains et la nature.

Inclusion et diversité

Les processus participatifs sont la clé pour surmonter le sentiment généralisé de crise politique ressenti dans les démocraties, à la fois en termes de légitimité des systèmes représentatifs et d'implication civique effective des communautés dans la vie de leurs territoires. Si les discours populistes intègrent souvent des revendications insatisfaites et la volonté du peuple de se rapprocher des décideurs, nombre d'entre eux promeuvent un ensemble de pratiques exclusives et démagogiques. Car en réalité, le populisme n'est pas l'ami de la démocratie !

Il faut stopper ces dérives qui mettent en péril le pluralisme et les libertés individuelles et collectives conquises de haute lutte. C'est le cas des droits des femmes, des minorités ethniques, des citoyens racisés et des communautés LGBTQ+. L'espace public doit être défendu comme un lieu de promotion de l'égalité des chances, où les diversités se rencontrent, apprennent à se connaître et dialoguent.

De leur côté, les plateformes et portails électroniques qui soutiennent les processus participatifs doivent être considérés comme plus que de simples instruments d'interaction entre les citoyens et les institutions. Ils doivent être imaginés comme le visage des communautés appelées à les utiliser. Ils doivent donc être des espaces accueillants qui, par leurs fonctions, leur langage et leurs images, permettent à chaque utilisateur de se sentir le bienvenu, en particulier les plus vulnérables et ceux qui ont des besoins particuliers.

Participation, transparence et gouvernance ouverte

Les questions que les processus participatifs introduisent dans la pratique politique des communautés sont au cœur du débat public éclairé qui doit être mené sur la réforme des institutions et la protection des élus locaux contre les pressions et les menaces extérieures.

La manière dont l'intervention et la volonté des citoyens s'articulent avec les décisions politiques prises par les élus et mises en œuvre par les services publics doit être transparente et facilement accessible au contrôle public. De même, les organes municipaux et régionaux doivent développer de nouvelles formes de responsabilité régulière et transparente qui soient également accessibles et compréhensibles pour les citoyens. Enfin, des règles doivent être élaborées pour encourager l'alignement des

méthodologies et des délais entre les processus participatifs et administratifs, afin d'éviter que le dialogue avec les citoyens ne soit miné par des procédures qui se poursuivent en parallèle et impliquent des décisions qui anticipent les résultats finaux issus du partage d'idées et de décisions entre les habitants et les institutions.

La participation, la transparence, la responsabilité et l'évaluation des résultats sont des éléments centraux de cette décennie 2020-2030 pour recréer la confiance dans les institutions et dans l'exercice concret de la citoyenneté, contribuant ainsi de manière décisive au renforcement de la résilience démocratique.

Populismes

Il est vital pour la survie des sociétés démocratiques de combattre, par la participation citoyenne, les mécanismes de transparence et aussi la responsabilité, la manière dont les populismes d'exclusion mélangent la vérité et le mensonge dans des flux d'information déformés.

Ces dynamiques - souvent résumées sous le terme de « fake news » - augmentent le niveau d'anxiété des femmes, des hommes, des jeunes et des personnes âgées, qui sont facilement manipulés par les actes et les discours populistes. La mobilisation d'émotions négatives telles que la peur, la paranoïa ou le sentiment d'agression permanente a favorisé les discours de haine qui poussent les citoyens à adopter des comportements de plus en plus tribaux et destructeurs, identifiant ceux qui sont différents ou pensent différemment comme des ennemis.

Ce phénomène doit être combattu en intensifiant les mécanismes de participation démocratique, en raison de la valeur de leurs processus, qui respectent la différence, la pensée plurielle et le partage et la discussion d'informations fiables avant la prise de décision. L'ouverture et la transparence des mécanismes participatifs, ainsi que leur caractère inclusif et transversal, sont le meilleur antidote à la manipulation et au mensonge, favorisant la confiance dans les institutions et le système démocratique et contribuant à la paix sociale.

Conclusion

A l'issue de la Conférence OIDP 2024, les participants ont constaté que les mécanismes de démocratie participative améliorent les choix politiques, une contribution qui sera mise à l'ordre du jour de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), contribuant à approfondir les principes fondamentaux de proximité, de décentralisation et de leadership politique démocratique.

L'exercice du pouvoir représenté par les pratiques participatives permet un développement plus inclusif, pluriel, informé et transparent des communautés.

L'exercice de la souveraineté par le peuple ne remet pas en cause la légitimité que les politiciens élus reçoivent par le biais du vote. Au contraire, il la complète et l'enrichit, élevant la vie démocratique.



Les processus participatifs sont les alliés des autorités locales et régionales dans la construction de communautés résilientes qui résistent à l'exclusion et aux populismes opportunistes.

Valongo, 19 octobre 2024